

La Croix - mercredi 23 août 2023

## ÉVÈNEMENT

2

Autorisés par la justice, au nom de la liberté d'expression, plusieurs autodafés récents du Coran suscitent un débat inédit et aigu en Suède

La communauté musulmane, pour laquelle le Coran est la parole de Dieu, s'indigne et réclame une modification de la loi.

De leur côté, les partis politiques font preuve d'une grande prudence sur une possible remise en cause d'une liberté qu'ils estiment inconditionnelle.

# Autodafés, la Suède prise au piège



Plusieurs rassemblements au cours desquels le Coran a été profané ou brûlé, ont été autorisés dernièrement par les autorités au nom de la liberté d'expression, provoquant émoi au sein de la communauté musulmane, tensions diplomatiques et suscitant des menaces terroristes.

Des actes qui ravivent le débat autour de la liberté d'expression.

Stockholm (Suède)  
De notre envoyée spéciale

Ce vendredi 18 août, l'ambiance n'est pas tout à fait la même à la sortie de la prière de la mi-journée. Des policiers armés surveillent les abords de la Grande Mosquée de Stockholm. Devenue une « cible prioritaire » du groupe terroriste Al-Qaïda, à la suite des différents autodafés et profanations du Coran, la Suède a relevé sensiblement son niveau d'alerte terroriste.

Humiliation, peur, colère, tristesse : « Difficile de trouver le mot juste pour définir ce qu'on ressent », confie Kasim. « Comment peut-on faire ça ? Pourquoi

est-ce autorisé ? ça me dépasse ! », s'indigne le Pakistanais de 34 ans. Le 28 juin dernier, date de la fête de l'Aïd-El-Adha, un réfugié irakien, Salwan Momika, a brûlé un Coran devant la Grande Mosquée, comme la loi l'y autorise.

Ce jour-là, Rahim, jeune éducateur dans un lycée, avait accompagné ses élèves à la prière : « Ils voulaient tous aller voir la scène et protester alors que notre ligne était claire : il ne faut pas donner d'attention, ni répondre à ces provocations car c'est ce qu'il attend. Mais c'est hyper-dur de ne pas réagir, ça nous fait mal de voir ça. »

Imam et directeur de la Grande Mosquée, Mahmoud El Khalfi a observé la scène depuis une petite salle située au deuxième étage de l'établissement. « On était une dizaine assis là et on voyait ce criminel faire son spectacle : piétiner le Coran, sauter dessus à pieds joints, mettre des tranches de bacon à l'intérieur puis le brûler. Une heure comme ça... », se souvient l'imam. Pour moi, ce n'est pas de la liberté d'expression, c'est un crime de haine et cela devrait être interdit. »

Ce n'est pas la première fois qu'une telle action est autorisée, au nom de la sacro-sainte liberté d'expression, mais le fait qu'elle coïncide avec l'une des fêtes les plus importantes pour les musulmans, à particulièrement choqué la communauté en Suède, mais aussi au Moyen-Orient.

Le 20 juillet, la nouvelle autorisation accordée à Salwan Momika de brûler un coran à Stockholm a été perçue comme celle de trop et a déclenché la colère des pays musulmans. En Irak, des centaines de partisans du leader religieux

**Ce n'est pas la première fois qu'une telle action est autorisée. Mais le fait qu'elle coïncide avec l'une des fêtes les plus importantes pour les musulmans a particulièrement choqué.**

Moqtada Al Sadr ont pris d'assaut et incendié l'ambassade de Suède à Bagdad. Le premier ministre irakien a ordonné l'expulsion de l'ambassadrice suédoise.

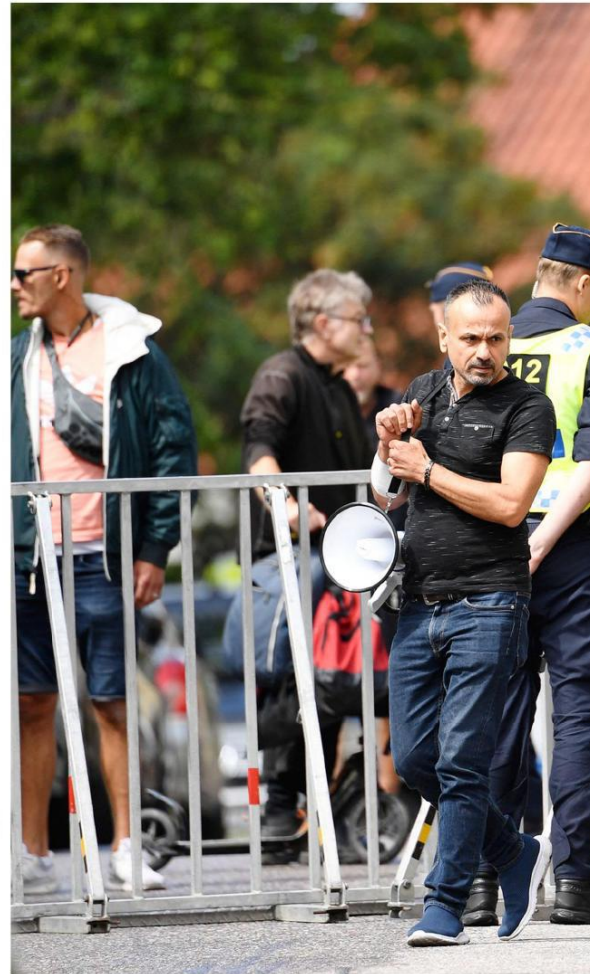
Dans la foulée, l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Algérie et l'Égypte ont convoqué les diplomates suédois pour faire part de leur indignation. Au Liban, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a réclamé l'expulsion de l'ambassadrice suédoise, obligeant l'armée à sécuriser sa résidence et la représentation diplomatique. Al-Qaïda,

## repères

### Autodafés en cinq actes

**21 janvier 2023** : premier autodafé organisé par l'extrémiste de droite suédo-danois Rasmus Paludan, pour perturber la demande d'adhésion suédoise à l'Otan.

**4 avril** : la police interdit d'autres autodafés, invoquant



le Hezbollah et Al-Chabab (en Somalie) ont désigné la Suède comme une « cible prioritaire » de leurs attaques. Quelques jours plus tard, le premier ministre suédois, Ulf Kristersson, annonçait le renforcement des contrôles aux frontières avant de relever son niveau d'alerte terroriste.

Si le gouvernement conservateur, à, à chaque fois, condamné des actes « insultants » et « irrespectueux », les autorités n'en continuent pas moins d'autoriser ces rassemblements. Interrogé par *La Croix*, Jakob Forssmed, ministre des affaires sociales, de la

santé, chargé du dialogue entre les communautés religieuses, explique : « Le gouvernement a été très clair depuis le début : nous ne soutenons pas ces actes. Ils sont légaux mais ne sont pas appropriés. » Mais alors pourquoi les autoriser ?

Comme l'explique Anders Linberg, journaliste politique au quotidien *l'Aftonbladet*, deux lois se télescopent. La première punit les crimes et discours de haine, « à condition qu'il y ait un message ». « Or ce qui pose problème aux procureurs, c'est de qualifier ces profanations de messages car ce sont des actions. » ●●●

que les armes nucléaires ».

**12 juillet** : le Conseil des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution condamnant les autodafés du Coran et autres actes de haine religieuse.

**17 août** : après avoir relevé le niveau d'alerte terroriste à 4 sur 5, le ministre suédois de la justice annonce une concertation pour modifier la loi sur l'ordre public.

des menaces pour la sécurité. La Cour suprême annule ces interdictions, jugeant qu'elles violeraient la liberté constitutionnelle de manifester.

**28 juin** : deuxième exemplaire du Coran brûlé devant une mosquée par l'Irakien d'extrême droite Salwan Momika, affirmant son souhait de « montrer au monde que le Coran est plus dangereux